

Quand les Chinois ne font plus d'enfants...

Chine En mettant fin, en 2015, à trente-cinq ans de "politique de l'enfant unique", le régime communiste espérait relancer la natalité pour contrer un vieillissement catastrophique de la population. Une décennie plus tard, l'échec est patent, et ce n'est pas la réforme légale du mariage annoncée il y a quelques jours qui permettra d'y remédier.

Analyse Philippe Paquet

La Chine, que les sinologues Pierre Trollet et Jean-Philippe Béja surnommèrent avec humour "l'Empire du Milliard" dans un livre de 1986, parce qu'elle était alors le seul pays à compter autant d'habitants, pourrait voir sa population tomber à 800 millions à la fin du siècle, voire à 500 millions selon les prédictions les plus sombres. C'est une perspective ô combien ironique pour un régime communiste qui, pendant plus de trente ans, de 1980 à 2015, désespéra de freiner une croissance démographique vertigineuse, au point de mettre en place un système de contrôle des naissances d'une ampleur et d'une brutalité sans équivalent dans l'histoire de l'humanité: la tristement fameuse "politique de l'enfant unique".

Cette politique a produit un effet boomerang: les Chinois, aujourd'hui, ne veulent plus d'enfants. Le taux de natalité en Chine n'a cessé de chuter entre 2016 et 2023, passant de 12,95 naissances pour 1000 habitants à 6,39 naissances (le taux était de 37‰ en 1950, au lendemain de la fondation de la République populaire). La tendance s'est légèrement inversée l'an dernier, avec une petite remontée à 6,77‰, mais les experts ne se font pas trop d'illusions: 2024 était une année du Dragon, la plus faste du cycle de douze ans du calendrier lunaire et, par conséquent, l'année de prédilection pour se donner une descendance.

Les chiffres pourraient dès lors repartir à la baisse. Le pessimisme est de mise, d'autant plus qu'un autre indicateur est resté dans le rouge: depuis 2022, le nombre de décès dépasse celui des naissances (il était de 7,76‰ en 2024). La Chine s'enfonce bel et bien dans une spirale de déclin démographique, elle qui, après avoir atteint un pic à 1,41 milliard d'habitants lors du recensement décennal de 2020, a déjà laissé à l'Inde le douteux privilège d'être le pays le plus peuplé de la planète.

Devenir le paradis des parents

Communisme oblige, la Chine s'est longtemps érigée en "paradis des travailleurs". Elle voudrait désormais être le paradis des parents. Elle qui, il n'y a pas si longtemps, traquait et sanctionnait les grossesses indésirables, ordonnant au besoin des avortements tardifs et des stérilisations forcées, encourage à présent la natalité jusqu'à célébrer les familles nombreuses (les Chinois sont autorisés depuis 2021 à avoir trois enfants). La démarche passe par la promotion du mariage car, dans une société restée très traditionnelle, il est toujours mal vu d'avoir des enfants en dehors. Or, non seulement les Chinois ne désirent plus d'enfants, mais ils sont aussi moins pressés que jamais de se marier. Avec 6,1 millions de mariages célébrés en 2024, contre 7,68 millions l'année précédente, la Chine a accusé un spectaculaire recul de 20,5% qui inquiète les autorités.

Le 22 mars dernier, le gouvernement a donc annoncé une série de mesures pour redonner le goût du passage devant le maire, dont une simplification administrative: un mariage pourra être enregistré n'importe où, et non plus obligatoirement dans la ville d'où l'un des conjoints est originaire, ce qui imposait parfois des formalités fastidieuses. Des promesses sont faites également pour lutter contre "certaines traditions néfastes", comme le versement d'une dot à la famille de la mariée ou le coût prohibitif de cérémonies dont on veut encore souvent qu'elles impressionnent.

D'aucuns doutent, cependant, que cela suffise. Les obstacles fondamentaux au mariage sont bien connus. Ils sont à la fois économiques et sociétaux. D'une part, l'acquisition d'un appartement, condition souvent *sine qua non* à l'installation d'un ménage, demande des capacités financières que tous n'ont pas. Et, dans le calcul, s'insinuent les dépenses à prévoir dès qu'il y aura des enfants, en particulier pour leur éducation et leur épanouissement, dans une société ultra-compétitive. Frais de garde, scolarité dans les meilleurs établissements pour espérer intégrer les universités les mieux notées, cours particuliers (pour l'indispensable formation artistique), activités sportives... La liste a de quoi dissuader.

D'autre part, dans un univers que "l'enfant unique" a contribué à rendre plus matérialiste, sinon plus égoïste, les Chinois attachent du prix à leur indépendance, au moins jusqu'à un certain âge (on se marie aussi plus tard en Chine). C'est vrai plus encore des Chinoises qui, en brisant les carcans d'autrefois et en menant plus facilement une carrière professionnelle, ont réduit leur dépendance à l'égard des hommes et n'ont plus à chercher la sécurité matérielle dans le mariage, pas plus qu'elles ne doivent se plier comme avant aux conventions sociales. Si la situation en ville et à la campagne diffère, le fossé tend à se combler, tandis que la Chine est devenue un pays majoritairement urbain.

Plus de tabou sur le divorce

Cette évolution a pour corollaire une augmentation sensationnelle des divorces. On en a dénombré 2,6 millions en 2024, chiffre à rapporter aux 6,1 millions de mariages cette année-là. Le phénomène rend compte, lui aussi, d'un changement de société: un tabou a longtemps frappé les séparations, presque inviolable dans une culture qui a recouru aux mariages arrangés (pratique qui n'a, au demeurant, pas disparu). Son ampleur n'en interpelle pas moins les autorités, qui paraissent impuissantes à l'enrayer.

Le 1^{er} janvier 2021, le gouvernement avait introduit un délai de réflexion de trente jours avant que la justice puisse statuer sur une demande de divorce. La volonté était de décourager les décisions impulsives et de contraindre les couples à prendre le temps pour évaluer toutes les conséquences, y compris l'impact économique, d'une séparation. Les divorces étaient alors passés sous la barre des trois millions, contre plus de quatre millions annuellement de 2016 à 2020.

Une mesure inutile et dangereuse

Malgré quoi l'initiative a été largement critiquée. Pour beaucoup, elle n'est pas de nature à dissuader les couples déterminés à rompre. Elle introduit un stress inutile en exposant les divorces par consentement mutuel au risque d'un revirement de dernière minute de l'un des conjoints. Et, surtout, elle allonge le calvaire des personnes qui tentent d'échapper à des violences conjugales – lesquelles frappent une femme sur trois dans les familles chinoises, selon des chiffres officiels de 2020.

Pour la militante féministe Xiao Meili, cette loi est tout simplement rétrograde. Le régime communiste caresse pourtant le projet de durcir encore les conditions d'obtention du divorce, trahissant son désarroi face à une catastrophe démographique qui menace tant le système social que l'économie de la Chine. En 2040, un Chinois sur quatre aura plus de 65 ans, et c'est à un nombre d'actifs en